

CONDUITE A TENIR DEVANT UNE MALTRAITANCE PHYSIQUE A ENFANT

Pr. Benjelloun Dakhama BS

Hôpital d'Enfant / Rabat

Juin 2006

COMPRENDRE

Le médecin n'est qu'un des maillons dans la prise en charge qui se doit d'être multidisciplinaire, impartiale et faite dans le souci de protection et de défense de l'enfant en danger.

Le rôle du médecin est de :

- *dépister une éventuelle maltraitance.
- *établir un dossier médical complet.
- *traiter les traumatismes physiques et psychiques.
- *établir un certificat médical initial précis.
- *hospitaliser l'enfant s'il a besoins de soins et /ou s'il est en danger.
- *procéder au signalement des sévices constatés aux autorités administratives ou judiciaires..
- *assurer le suivi de l'enfant maltraité.

VIGILANCE

L'existence de certains éléments orientent vers la possibilité d'une maltraitance :

- ❑ la répétition des passages aux urgences: on considère comme suspects 3 accidents ou plus par année nécessitant une visite médicale.
- ❑ Une discordance entre les constatations cliniques souvent graves et les déclarations des parents inadéquates tentant à minimiser les faits traumatiques et même parfois contradictoires ou invraisemblables.
- ❑ Le refus d'hospitalisation, de poursuite des explorations;
- ❑ l'empressement à quitter l'hôpital
- ❑ l'amélioration de l'état de l'enfant à l'hôpital et les rechutes fréquentes dès le retour en milieu familial .
- ❑ un retard de recours aux soins

DEPISTAGE DE LA MALTRAITANCE

Le médecin peut être le premier à découvrir que l'enfant est victime de maltraitance. Le diagnostic est souvent difficile et repose sur un regroupement de signes :

- **la coexistence d'éléments d'âges différents ou de natures différentes :**
dermabrasions, hématomes, ecchymoses, plaies, fractures, cicatrices, plaques d'alopécie .
- **leur mécanisme :**
griffures, morsures, brûlures , plaies par arme blanche ou arme à feu
- **Leur topographie inhabituelle :**
Cuir chevelu , visage, endobuccales , ORL, lombaires , thoraciques , organes génitaux , la plante des pieds
- **leur forme :**
évoquant un objet traumatisant (cigarette, fer à repasser...) circulaire
évoquant une strangulation
- **leur nombre ou leur répétition**

RÈGLES D'ACCUEIL DE L'ENFANT VICTIME

- **Assurer un cadre sécurisant, à travers des structures, où règne le calme auprès des mêmes personnes qui l'auront accueilli et des règles qui garantissent sa sécurité et de la discrétion.**
- **Il faut favoriser son besoin de communiquer, prendre le temps de l'écouter patiemment, et respecter ses silences.**
- **Afin de créer un climat de confiance, ne pas l'isoler et garder avec lui une personne de son entourage auprès de laquelle il se sent en sécurité.**

- **C'est par la parole que l'enfant maltraité confiera les problèmes qui lui pèsent.**
- **Il doit pouvoir s'exprimer sans pression, ni reproches**

RECUEILLIR L'ANAMNÈSE

L'interrogatoire ne doit en aucun cas être suggestif ou policier.

- Les confidences spontanées faites par un jeune enfant, victime de maltraitance doivent être prises en considération sans déni ni banalisation.
- Le médecin doit recueillir ces révélations avec le plus d'exactitude et de précision et de la façon la plus neutre possible et les transcrire en utilisant les termes que l'enfant emploie.
- L'entretien initial est primordial car il est le plus proche de la réalité.
- Au terme de l'entretien et quelque soit le motif de l'examen, le médecin doit avoir les réponses conséquentes aux questions suivantes :
 - * s'agit- il d'une agression unique ou répétée ?
 - * quelle est l'identité de l'auteur par rapport à la victime ?
 - * quelles sont les Dates, lieux, circonstances et nature de l'agression ?
 - * quelles sont les conséquences psychologiques de cette maltraitance :
dépression, insomnie, anorexie, boulimie ,tentative de suicide, fugue ,
échec scolaire, énurésie ...

PRÉPARER L'ENFANT POUR L'EXAMEN

- En adoptant pendant l'interrogatoire une stratégie basée sur l'écoute, le dialogue, et la valorisation car l'enfant maltraité accuse souvent un sentiment de honte ou de culpabilité.
- Le rassurer et le mettre en confiance en lui expliquant les modalités de l'examen et garder avec lui une personne de son entourage en laquelle il a confiance.

L' EXAMEN CLINIQUE

- doit être complet et doux et doit suivre la trame d'une consultation pédiatrique systématique .
- Quelque soit l'âge de l'enfant
- L'examen général comportera : un examen somatique complet (poids ,taille , état général ...), un examen cutanéomuqueux rigoureux à la recherche des traces de violence, Les différentes lésions seront colligées sur un schéma avec une description détaillée de leur couleur, leur taille, leur nombre, et leur topographie avec réalisation de photographies. (l'accord parental est non obligatoire)
- Évaluation de la mobilité des membres et des articulations.
- Au cours de l'examen physique, il sera important d'observer les réactions et le comportement de l'enfant ,et de relever les troubles psychiques associés (faciès triste, repli sur soi, irritable, agressivité verbale, agitation, indifférence, calme anormal, mutisme...). l'examen clinique devra comporter la mesure du périmètre crânien chez le nourrisson ainsi que l'évaluation du développement psychomoteur.
- Il devra également s'enquérir du développement pubertaire chez l'adolescent.

LES EXAMENS PARACLINIQUES

Ils seront orientés par l'examen clinique :

- Radio de squelette complet
- Fond d'œil
- Echographie
- Scanner cérébral
- Recherche de toxiques
- Bandelette urinaire

- L'importance de l'imagerie est majeure dans le diagnostic de la maltraitance et dans la recherche de complications et de séquelles squelettiques, viscérales ou encéphaliques
- l'imagerie apporte souvent des éléments fondamentaux aux bases juridiques d'un dossier de maltraitance.
- Le diagnostic de maltraitance est souvent étayé essentiellement par les radiographies du squelette et l'argument principal est la présence de fractures d'âges différents.

LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE

- désinfection de plaies, sutures, plâtre...
- Traitements antalgiques
- Hygiène aux savons antiseptiques .
- Un traitement médical symptomatique adapté sera prescrit en cas d'intoxication.
- Prévention du tétanos en cas de plaie souillée chez un enfant qui n'est pas correctement vacciné.

Les réactions, les paroles, le comportement de l'enfant seront soigneusement notés, ainsi que les résultats de l'examen clinique et paraclinique, sur un dossier médical en raison des implications médico-légales qui vont s'ensuivre.

LE DOSSIER MEDICAL

- La tenue du dossier revêt une importance toute particulière .
- Ce document servira éventuellement par la suite de référence au médecin pour un rapport médico-légal
- Le questionnaire médical usuel a toujours sa place : motif de consultation, structure familiale, antécédents familiaux, antécédents personnels....
- Le médecin doit colliger les données de l'anamnèse, de l'examen clinique, du bilan réalisé et du traitement entrepris .
- Ce dossier médical comportera l'identification et la signature du médecin traitant.

RECOURS A UNE HOSPITALISATION

Elle est nécessaire

- En cas de maltraitance évidente ou de forte présomption de maltraitance, pour évaluation de la situation après séparation de l'enfant de sa famille et son observation en « milieu neutre »
- Mais également pour le soustraire aux sévices, s'il est en danger .
- En cas de suspicion de maltraitance, elle permet de compléter les bilans somatiques et d'initier les soins psychologiques.

LE SUIVI MEDICAL

La consultation médicale de contrôle répond à plusieurs objectifs :

- **Contrôler la guérison des lésions initiales** : On vérifie la guérison de toutes les lésions corporelles. Si besoin on orientera vers le spécialiste.
- **Vérifier l'observance des traitements prescrits en urgence.**
- **Évaluer l'état de santé général** : Si aucune prise en charge psychologique n'a été mise en place depuis l'agression, cet entretien peut être l'occasion d'orienter l'enfant vers une consultation spécialisée.

Le signalement du cas de maltraitance aux autorités administratives ou judiciaires ne doit souffrir aucun retard.

Un certificat médical initial descriptif doit être établi